Sport et solidarité

Deuxième édition du « Triathlon en Duo Valentin Haüy » pour personnes aveugles et malvoyantes

Parc du Château de Versailles
Samedi 14 mai 2011

Dossier de presse

Association Valentin Haüy

Malvoyance, cécité

La vie continue…

Mai 2011

www.avh.asso.fr

Contacts presse :

Gilles Cambon : 01 44 49 27 27
g.cambon@avh.asso.fr
Guillaume Autier :
01 47 70 55 20 - 06 26 46 35 80
gautier@schogun.com

SOMMAIRE

Le sport à l'Association Valentin Haüy p.4

Le sport facteur d'intégration
L'AVH et la Fédération Française Handisport
Principales manifestations sportives organisées par l'AVH et palmarès

Le Comité Valentin Haüy des Yvelines p.5

Présentation du Comité
Les services proposés au Comité
Pour plus d'informations

L'Association Valentin Haüy, plus de 120 ans au service des aveugles et malvoyants p.6

Plus de 120 ans au service des aveugles et des malvoyants
Une association de bénévoles, voyants et déficients visuels
L'action de l'association repose sur la générosité des donateurs

Les activités de l'Association p.7

Activités du Siège
Activités des Comités Régionaux et Locaux
Activités des établissements
Prévention de la cécité
Recherche en ophtalmologie
Aide aux déficients visuels de pays en développement

En quête de générosité p.8

3700 bénévoles, 110 comités, une seule cause
Valentin Haüy, un moteur d'actions

Merci aux partenaires ! p.9

Annexes p.11

Association Valentin Haüy - Chiffres clés 2009
Deux siècles de combat et d'innovation
Biographies

Ce dossier de presse est une base d'informations. Le service communication de l'Association Valentin Haüy est à votre entière disposition pour fournir toutes informations et tous documents complémentaires.
Des visuels sont disponibles sur simple demande.

Le sport à l'Association Valentin Haüy

Depuis de nombreuses années l'Association Valentin Haüy s'efforce de promouvoir la pratique du sport adapté. Elle s'attache à ce qu'aucun obstacle ne s'oppose à la pratique d'un sport par une personne déficiente visuelle puisque chaque cas particulier peut bénéficier d'une solution personnalisée.

Pour promouvoir le sport adapté aux déficients visuels, l'Association s'est dotée d'une équipe de bénévoles autour d'un « Conseiller pour le sport » dont l'objectif est de faciliter l'accès des personnes déficientes visuelles à la pratique du sport de loisir ou de compétition au travers des Comités Régionaux et Locaux de l'Association. Elle gère ainsi directement 5 clubs (Cécifoot, Torball).

Le sport facteur d'intégration

La pratique du sport permet aux déficients visuels d'établir une relation de confiance avec le moniteur ou le guide et, éventuellement, en compétition, avec les concurrents, notamment pour les sports individuels (comme le ski ou le tandem...). Quant aux « sports d'équipe », ils sont pratiqués dans un contexte caractérisé par l'authenticité des relations et la solidarité. L'accès à l'autonomie est favorisé par l'évasion vers de nouveaux espaces de liberté et le développement personnel.

Car, dans le sport, chacun prend conscience de ses possibilités, maîtrise ses craintes et ses appréhensions et acquiert une combativité profitable dans toutes les circonstances de la vie. L'activité sportive constitue un moyen d'épanouissement physique et intellectuel, et une voie d'intégration sociale pour la personne déficiente visuelle en facilitant la création de liens amicaux entre sportifs.

L'Association Valentin Haüy et la Fédération Française Handisport

L'Association Valentin Haüy est adhérente à la Fédération Française Handisport (FFH). Les équipes officielles de Torball et de Cécifoot participent aux Championnats et Coupe de France organisés par la FFH.

Le Service des sports de l'Association a organisé de nombreuses rencontres de Cécifoot et de Torball, dont la 16ème coupe européenne de Torball qui s'est déroulée à Paris les 23 et 24 novembre 2007, mettant en compétition 17 équipes (9 masculines, 8 féminines) venant de 7 pays européens.

La pratique d'activités sportives, éventuellement en compétition, dans le cadre de la Fédération Française Handisport permet au sportif handicapé visuel d'augmenter son épanouissement personnel, d'être encadré par des professionnels du handicap et d'entrer en compétition avec des personnes atteintes du même handicap que lui.

La Fédération Française Handisport, association reconnue d'utilité publique est membre du Comité national olympique et sportif français, membre du comité international paralympique. Elle compte 26 comités régionaux et plus de 70 comités départementaux et totalise un peu plus de 17 000 licenciés.

Principales manifestations sportives organisées par l'AVH et palmarès :

2001 - Journée de Championnat de France de TORBALL masculin à Paris. 2002 - Championnat de France de TORBALL Féminin à Paris. 2003 - **"LES TANDEMS DE LA NEVA", RAID entre Paris et St-Petersbourg** à l'occasion de l'année européenne des personnes handicapées. 2004 - Championnat de France de TORBALL Masculin à Paris. 2005 - Championnat de France de TORBALL Féminin à Paris. **L'équipe féminine de l'AVH est finaliste de la Coupe d'Europe à GRAZ en Autriche**. 2006 - Coupe de France de CECIFOOT à Paris. **L'équipe féminine de l'AVH est demi-finaliste à la Coupe du Monde de Torball à Francfort.** 2007 - Coupe d'Europe de TORBALL Masculin et Féminin à Paris à la Halle Carpentier (présence de 17 équipes européennes). 2008 - **L'équipe de TORBALL Féminin de l'AVH est sacrée Championne d'Europe et Championne du Monde à Lyon.** 2009 - Journée de Championnats de France de CECIFOOT & de TORBALL au CREPS de BOURGES (plus de 300 participants**). L'équipe de CECIFOOT de l'AVH est Championne de France 2009**. 2010 - Le Grand Triathlon de Versailles en duo Tandem – course à pieds - canoë. L'équipe féminine de torball gagne à nouveau le championnat et la coupe de France.

Le Comité Valentin Haüy des Yvelines

Présentation du Comité

Créé en 2003, avec une centaine de bénévoles, et cent vingt bénéficiaires, le comité des Yvelines continue son expansion.

Il agit en partenariat avec les Mairies, le Conseil Général, les Collectivités locales et territoriales, participe aux commissions d'accessibilité, et diverses autres commissions.

Installé à Versailles, il a des correspondants aux Mureaux, à Montigny-le Bretonneux, à Elancourt, à Saint Germain en Laye et Rambouillet.

Pour informer de ses activités, et de nouvelles susceptibles d'intéresser les personnes déficientes visuelles et bénévoles de la région, il diffuse, tous les trimestres, un journal appelé le « Canard Malvoyant », existant également en CD audio.

Les permanences à Versailles ont lieu le mardi et mercredi matin de 10h00 à 12h00 et le jeudi de 14h00 à 16h00 au local, au 6 bis rue Edouard Lefèbvre - 78000 Versailles - tel. 01 39 50 75 20

Les services proposés au comité

- Aide à la vie quotidienne, écoute.
- Formation informatique : à l'aide de logiciels et de matériel adaptés, les cours se font selon les disponibilités de chacun.
- Sorties, loisirs (repas, concerts, visites tactiles et culturelles, promenades...) Cafés rencontres avec lecture littéraire.
- Cours de cuisine
- Enregistrement de documents ou de livres
- Enregistrement de magazines municipaux, celui de Versailles, et d'autres communes environnantes, sur CD audio.
- Sports (Yoga, tandem, natation...)
- Prêt gratuit de livres en gros caractères, CD, et cassettes audio.
- Démonstration et vente du matériel spécialisé, diffusés en France par le magasin du siège de l'association à Paris

Pour plus d'informations

Président : Gabriel de Nomazy
Adresse : 6 bis rue Edouard Lefèbvre - 78000 Versailles
Téléphone : 01 39 50 75 20
E-mail du Comité : comite.versailles@avh.asso.fr
E-mail du Club d'Informatique : clubinformatique.versailles@avh.asso.fr

Horaires et informations diverses :

- A Versailles : Chaque mardi et mercredi 10h00 à 12h00 – jeudi : 14h00 à 16h00
- A Elancourt : Chaque 2ème mardi du mois, de 13 h 30 à 16 h 30, (01 30 13 10 15).
- Aux Mureaux : 2ème et 4ème mercredi du mois de 10 h à 12 h - Tel 06 37 29 26 46
- A Rambouillet : 2ème et 4ème jeudi du mois de 14 h à 16 heures - Tél 06 75 07 78 72
- A Saint-Germain-en-Laye : vendredi de 10 h à 12 h (hors vacances scolaires)
  Tel 06 37 29 35 00
- Poissy : mardi de 9 h à 12 h (hors vacances scolaires) - Tél 06 86 87 06 82

L'Association Valentin Haüy, plus de 120 ans au service des aveugles et malvoyants

L'Association Valentin Haüy a pour vocation d'aider les aveugles et les malvoyants à sortir de leur isolement, et de leur apporter les moyens de mener une vie normale.

En France, 65 000 personnes sont aveugles, et 1,2 million sont considérées comme « très » malvoyantes (malvoyants profonds et malvoyants moyens*). Avec l'allongement de la durée de la vie, le nombre de malvoyants augmente chaque année. Près d'un quart des personnes âgées de plus de 75 ans sont atteintes de malvoyance.

L'Association se mobilise tous les jours aux côtés de ceux qui ne voient pas, de ceux qui ne voient plus, de ceux qui lentement ou brutalement perdent la vue, afin qu'il existe pour eux un avenir, quel que soit leur âge.

Plus de 120 ans au service des aveugles et des malvoyants

L'AVH a été fondée en 1889 et reconnue d'utilité publique en 1891. Depuis 120 ans, son combat pour et avec les personnes aveugles ou malvoyantes se déroule sur deux fronts :

- **combat pour que les déficients visuels occupent la place pleine et entière qui leur est due dans la société :** reconnaissance de leurs droits (droit aux prestations sociales, à l'enseignement, à la formation professionnelle, à l'emploi..), accessibilité des lieux, accessibilité des ressources culturelles, en particulier des ressources liées aux nouvelles technologies de l'information...

- **combat pour l'amélioration de la vie quotidienne, professionnelle et sociale des déficients visuels,** quel que soit leur âge : information, soutien, développement de l'autonomie par des techniques et du matériel adaptés, accès à l'écrit par la formation et la mise à disposition des supports appropriés, formation professionnelle, aide à l'emploi, organisation d'activités culturelles, de loisir, sportives...

Une association de bénévoles, voyants et déficients visuels

L'AVH est une association composée majoritairement de bénévoles. Son fondateur, Maurice de La Sizeranne, a tenu à inscrire dans les statuts de l'association **l'obligation de la parité entre personnes voyantes et personnes déficientes visuelles au sein de ses instances dirigeantes**, parité qui s'est révélée source de créativité et d'efficience. Au Conseil d'Administration comme au Bureau de l'Association, le nombre de déficients visuels est au moins égal à celui des voyants. Un grand nombre de handicapés visuels travaillent également, comme bénévoles ou salariés, au sein de l'association.

L'action de l'association repose sur la générosité des donateurs

L'Association ne peut agir que grâce aux dons, legs ou donations.
Les services qu'offre l'association ont un coût. Offrir un lieu de rencontre dans 110 comités en France, organiser des sorties culturelles, des stages d'informatique, des séjours de vacances, prêter des livres sonores ou en braille, subventionner du matériel spécialisé ou des chiens guides….autant de dépenses pour lesquelles l'association a besoin de la générosité des français.

Les personnes atteintes de malvoyance sont de plus en plus nombreuses. La plupart ne connaissent pas les aides auxquelles elles pourraient prétendre et s'enferment dans la solitude. L'association Valentin Haüy doit pouvoir les contacter, leur faire connaître leurs droits et les services de proximité qui existent pour eux.

AGRÉÉE PAR COMITÉ DE LA CHARTE don en confiance

Les fonds confiés à l'association Valentin Haüy sont gérés en toute rigueur. Ses comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes. L'association est agréée par le comité de la Charte, organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public.

*- malvoyants profonds : vision résiduelle limitée à la distinction des silhouettes
- malvoyants moyens : incapacité à reconnaître un visage à 4 mètres, incapacité à lire et écrire
- malvoyants légers : quelques difficultés à reconnaître un visage à 4 mètres, et à lire et écrire

Les activités de l'Association

L'action de l'Association s'appuie sur **3 700 bénévoles, dont plus de 3 000 en régions, et 490 salariés, voyants ou déficients visuels.**

Ses très nombreuses activités, développées depuis plus d'un siècle grâce à la générosité de ses donateurs, se répartissent en trois principaux domaines :

Activités du Siège

Le Siège, situé à Paris, pilote l'ensemble des services proposés par l'Association et abrite dans ses murs :

- plusieurs bibliothèques de prêt braille et sonore, entièrement gratuites, incluant le plus important fonds d'ouvrages en braille du monde francophone ;
- une vidéothèque de prêt de films accessibles grâce à la **technique de l'Audiovision importée des Etats-Unis et développée en France par l'Association.**
  Ces éléments constituent, entre autres, une médiathèque unique en son genre. **La médiathèque Valentin Haüy est en effet à ce jour la seule structure qui apporte aux personnes déficientes visuelles l'ensemble des prestations offertes aujourd'hui aux personnes voyantes dans les grandes médiathèques modernes ;**
- un service d'enseignement du braille par correspondance ;
- un service de vente de matériels adaptés, testés et souvent subventionnés par l'Association, vendus par correspondance ou en boutique ;
- un Centre d'Evaluation et de Recherche sur les Technologies pour les Aveugles et les Malvoyants, le CERTAM ;
- une imprimerie braille intégrée.

Activités des Comités Régionaux et Locaux

110 Comités Régionaux et Locaux, dont le Comité Paris Ile-de-France, proposent aux personnes déficientes visuelles **un ensemble de services de proximité** : accueil, conseils, orientation, activités culturelles, sportives et de loisir, bibliothèque sonore. En fonction de la taille du Comité, des services complémentaires sont proposés, tels que :

- cours de locomotion
- cours de braille
- cours d'informatique adaptée (47 clubs d'informatique)
- séjours de vacances...

Les Comités agissent au plan local auprès des instances en charge des questions relatives au handicap, en particulier dans le cadre des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH).

Activités des établissements

Le premier établissement de l'Association - « l'IMPro Valentin Haüy de Chilly-Mazarin » - est fondé en 1900 par Maurice de La Sizeranne. Aujourd'hui l'Association gère des établissements dédiés aux personnes déficientes visuelles dans **trois secteurs d'activité : l'emploi, la formation professionnelle, l'hébergement.**

- 2 Centres de formation professionnelle avec hébergement, à Paris et dans l'Essonne
- 2 ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail), près de Lyon et près de Clermont-Ferrand
- 2 Entreprises adaptées, à Paris et à Nantes
- 2 imprimeries braille intégrées, à Paris et à Lyon,
- 1 Résidence-services pour seniors déficients visuels à Paris et 1 Résidence-services pour étudiants et jeunes travailleurs déficients visuels à Paris
- 1 Centre de vacances adapté à Arvert, près de Royan

ET AUSSI :

Prévention de la cécité

Bien des cas de cécité ou de malvoyance pourraient être évités ou retardés grâce à la prévention.

Soutenir des actions de prévention pour éviter tant de drames est un objectif essentiel, que l'Association Valentin Haüy poursuit dans la mesure de ses moyens. **Aujourd'hui la rétinopathie diabétique, complication du diabète, qui pourrait être évitée grâce au dépistage précoce, est en France la 1ère cause de cécité** avant 65 ans : avec l'OPC (Organisation pour la Prévention de la Cécité), l'Association Valentin Haüy finance un programme pluriannuel d'équipement de Centres de Santé en matériel de dépistage.

Recherche en ophtalmologie

La recherche est aussi au cœur des préoccupations de l'Association Valentin Haüy, qui collabore en ce domaine avec une autre association, RETINA France. La recherche avance et on peut raisonnablement s'attendre à réduire certaines formes de cécité ou de malvoyance.

Aide aux déficients visuels de pays en développement

La solidarité internationale de l'Association se manifeste surtout en Afrique francophone. Différentes actions (don de matériel informatique adapté, formation de formateurs aveugles, constitution de bibliothèques braille et sonore…) sont entreprises chaque année, apportant une aide ponctuelle mais appréciée aux déficients visuels de ces pays où les besoins sont immenses.

En quête de générosité

3 700 bénévoles, 110 comités, une seule cause

L'action de l'association repose sur la générosité des donateurs.

Les 3700 bénévoles de l'association ne peuvent agir que grâce aux dons, legs ou donations.
Les services qu'offre l'association ont un coût. Offrir un lieu de rencontre dans 85 comités en France, organiser des sorties culturelles, des stages d'informatique, des séjours de vacances, prêter des livres sonores ou en braille, subventionner du matériel spécialisé ou des chiens guides….autant de dépenses pour lesquelles l'association a besoin de la générosité des français.

Le nombre de déficients visuels ne cesse d'augmenter en France. Les personnes âgées atteintes de malvoyance sont de plus en plus nombreuses. La plupart ne connaissent pas les aides auxquelles elles pourraient prétendre et s'enferment dans la solitude. L'Association Valentin Haüy doit pouvoir les contacter, leur faire connaître leurs droits et les services de proximité qui existent pour eux.

Valentin Haüy, un moteur d'actions

Grâce à la générosité de tous, l'association peut agir chaque jour pour :

- **Informer, conseiller, orienter** les personnes confrontées à la perte de vue ;
- **Défendre les droits** des personnes aveugles ou malvoyantes ;
- **Restaurer et développer l'autonomie** de tous ceux qui ne voient pas ou plus ;
- **Contribuer à la formation professionnelle, favoriser l'emploi** des personnes handicapées visuelles ;
- **Promouvoir l'accès à l'écrit**, de la pratique du braille à l'utilisation des techniques adaptées (informatique, internet…) ;
- **Proposer des activités culturelles, sportives et de loisir**, quel que soit l'âge et le lieu de résidence en France ;
- **Contribuer** aux actions de préventions de la cécité et de recherche en ophtalmologie;
- **Aider** les personnes handicapées visuelles dans les pays francophones les plus défavorisés.

L'association Valentin Haüy remercie chaleureusement les partenaires de ce triathlon. Rien n'aurait été possible sans eux !

ANNEXES

Association Valentin Haüy - Chiffres clés 2009

RESSOURCES HUMAINES :
475 Salariés. Sur les 475 salariés, 91 sont aveugles ou malvoyants.
3 700 bénévoles réguliers voyants ou non-voyants donnant tout ou partie de leur temps

PERSONNES HANDICAPÉES EMPLOYÉES PAR LES ESAT de l'AVH :
97 à l'ESAT Odette Witkowska - **52** à l'ESAT d'Escolore

FORMATION :
CFRP : 137 étudiants – **35** diplômés en 2009 dont 20 en masso-kinésithérapie
IMPro Chilly-Mazarin - 37 élèves, en internat

FOYERS DE VIE :
63 résidents au Foyer d'Hébergement Odette Witkowska
34 résidents au Foyer d'Hébergement d'Escolore
92 résidents aux foyers CFRP à Paris

RÉSIDENCES – SERVICES :
51 résidents personnes âgées et **34** résidents jeunes travailleurs au Centre résidentiel à Paris

SERVICE SOCIAL :
251 personnes reçues pour la première fois
49 aides financières
1 055 entretiens auprès des assistantes sociales et de la conseillère en économie sociale et familiale
70 consultations auprès de la psychologue
115 consultations auprès du conseiller juridique
832 appels reçus par le service juridique
49 personnes reçues pour les déclarations d'impôt
3 845 appels reçus au service d'Action Sociale
1 511 accueils à SOS Lecture-Ecriture
386 appels à « Ecoute Déficience Visuelle »
43 prêts accordés par le Fonds Central de Solidarité représentant un montant de 108 669 € dont 15 prêts pour l'acquisition de matériels informatiques (non compris machines à lire et téléagrandisseurs)

COURS DE LOCOMOTION : 195 stagiaires au Comité Paris Ile-de-France **- 31** bénéficiaires de l'aide à la vie journalière **- 63** stagiaires en région

ATTRIBUTION DE CHIENS GUIDES : 7 chiens guides

COURS DE BRAILLE : Par des formateurs bénévoles (Paris Ile de France) : 80 élèves à Paris – **109 -** élèves en région - **43** nouvelles inscriptions
Par correspondance : 198 élèves **– 61** nouvelles inscriptions

COURS D'INFORMATIQUE ADAPTÉE : 45 clubs d'initiation à l'usage personnel d'un ordinateur **– 350** stagiaires en province. **Pour le club informatique de Paris Ile-de-France : 142** élèves **– 24** formateurs bénévoles **- 5 204** heures de formation **– 423** heures de Hotline

MÉDIATHÈQUE : 3 020 emprunteurs actifs **- 70 821** documents prêtés **- 230** visiteurs par semaine **dont :**

Bibliothèque braille
Au siège : 904 emprunteurs actifs **– 115** nouveaux titres proposés **- 6 023** ouvrages braille prêtés
En province : 5 730 titres disponibles
Bibliothèque sonore (Daisy) : 2 289 emprunteurs actifs **- 510** nouveaux titres **- 59 692** ouvrages prêtés
Bibliothèque gros caractères : 160 emprunteurs actifs **- 1 130** ouvrages prêtés
Vidéothèque : 556 emprunteurs actifs **- 3 495** films prêtés
Partitions musicales en braille : 95 emprunteurs actifs **- 161** nouveaux titres **- 281** partitions prêtées
Périodiques disponibles à la Médiathèque : 18 titres au format Daisy **- 16** titres en braille **- 3** titres Vocal-Presse (numérique)

SERVICE DU MATÉRIEL SPÉCIALISÉ : 650 références **- 117 000** articles vendus

AUDIOVISION : 10 séances à Paris **- 383** séances en Province **- 174** films disponibles pour les comités **- 53** films audiodécrits

IMPRIMERIE BRAILLE : 3 342 031 pages embossées (6 110 pages de musique - 8 315 plaques embossées - 17 revues (dont 9 éditées par l'AVH)

Deux siècles de combat et d'innovation

Jusqu'au 18ème siècle

Jusqu'au 18ème siècle, l'histoire des aveugles se confond avec celle de tous les autres exclus. Les moins favorisés mendient ou vivent d'expédients. C'est la publication par Diderot, le 9 juin 1749, de sa « Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient », ouvrage évoquant notamment le mathématicien aveugle Saunderson (1682-1739), qui va changer l'image des aveugles dans la société.

Ce n'est que 36 ans plus tard, en 1785, que la première école pour aveugles est fondée par Valentin Haüy (1745-1822).

La première école pour aveugles

Valentin Haüy, homme de lettres pratiquant outre le latin, le grec et l'hébreu, une dizaine de langues vivantes, s'intéresse d'abord en curieux au sort des personnes aveugles et, à la suite de Diderot, à leur « psychologie ». En 1771, choqué à la vue d'un triste spectacle mettant en scène des aveugles à la Foire Saint-Ovide, il se passionne pour l'éducation des aveugles et ambitionne de leur apprendre à lire.

Dans cette intention, **il fait réaliser des caractères spéciaux en relief et mobiles** et, en 1784, entreprend avec succès d'instruire un jeune homme aveugle. A la demande de la Société Philanthropique, il prend en charge d'autres jeunes gens aveugles, garçons et filles.

L'institution des Enfants Aveugles est née.

Nationalisée en 1791 par l'Assemblée constituante, puis rattachée en 1800 à l'hospice des Quinze-Vingts, l'école reprend son autonomie sous la Restauration, en 1815, sous le nom d'Institution Royale des Jeunes Aveugles

C'est dans cette institution que Louis Braille (1809-1852), alors jeune aveugle de 10 ans, entre comme élève en 1819 et y apprend à lire au moyen des caractères en relief imaginés par Valentin Haüy.

En 1821, **Charles Barbier de La Serre**, ancien capitaine d'artillerie passionné d'écriture rapide, vient présenter son système d'écriture nocturne à l'Institution Royale des Jeunes Aveugles. Louis Braille se passionne pour le système ingénieux de points en reliefs inventé par Barbier, mais qui présente l'inconvénient de ne transcrire que les sons, supprimant l'orthographe, la grammaire, la ponctuation et ignorant les chiffres. Entreprenant ses propres recherches sur cette base, Louis Braille met alors au point, à l'âge de 16 ans, le système d'écriture qui porte son nom. Celui-ci fera l'objet en 1829 d'une première publication : « Procédé pour écrire les paroles, la musique et le plain-chant au moyen de points à l'usage des aveugles et disposés pour eux ».

Nommé professeur en 1828, Louis Braille poursuivra ses travaux et ses recherches au sein de l'Institution, où il meurt à l'âge de 43 ans, en 1852.

Création de l'Association Valentin Haüy

Quelque 15 années plus tard, l'Institution, installée depuis 1844 dans le bâtiment qu'elle occupe encore aujourd'hui boulevard des Invalides à Paris, et devenue en 1848 l'Institut National des Jeunes Aveugles, accueille un nouvel élève, **Maurice de La Sizeranne** (1857-1917), devenu aveugle par accident à l'âge de 9 ans.

A la fin de ses études, en 1878, il est nommé professeur de musique à l'Institut National des Jeunes Aveugles. Passionné par le développement du système braille et notamment par la création d'une nouvelle méthode abréviative de l'écriture braille, il renonce à toute activité professionnelle dès 1880, pour se consacrer entièrement à la cause des aveugles. Il crée des journaux et des revues en braille, dont le « Louis Braille » et le « Valentin Haüy », il crée en 1886 une bibliothèque braille et la « bibliothèque Valentin Haüy », constituée d'abord de sa bibliothèque personnelle.

En 1889, il fonde l'Association Valentin Haüy, dont il assumera les fonctions de Secrétaire Général pendant 35 ans, jusqu'à sa mort en 1924.

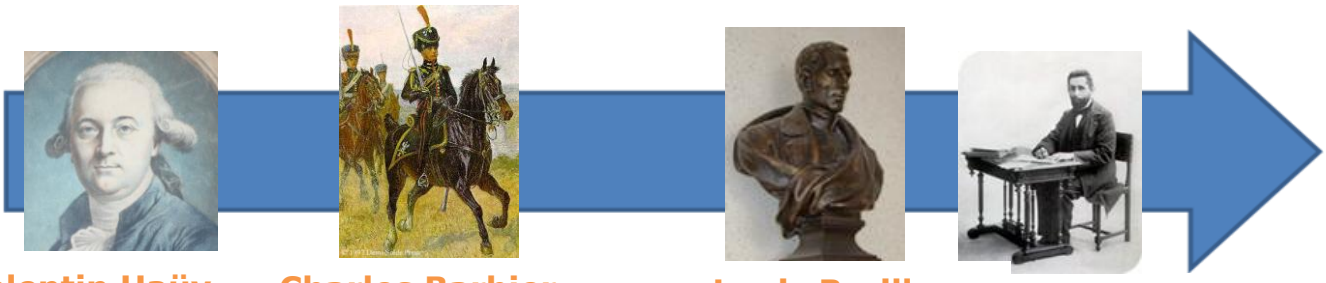

Valentin Haüy (1745-1822)

Imagine la possibilité de la lecture et de l'écriture en relief pour les aveugles. Crée un alphabet avec des caractères en relief agrandis.

Fondateur de l'institution des enfants aveugles, ancêtre de l'INJA (Institut National des Jeunes Aveugles)

Charles Barbier de La Serre (1767-1841)

Invente un procédé d'écriture nocturne tactile à destination des militaires pour communiquer en silence et dans le noir.

Réalise l'intérêt de ce concept pour l'usage des aveugles.

Louis Braille (1809-1852)

A partir du concept de Barbier de La Serre, invente l'écriture en points saillants. Rédige un « procédé pour écrire les paroles, la musique et le plain-chant au moyen de points à l'usage des aveugles et disposés pour eux », qui paraît en 1829.

Le « système braille » était né.

Maurice de La Sizeranne (1857-1924)

Le 28 janvier 1889, fonde l'Association Valentin Haüy. L'Association sera reconnue d'utilité publique le 1er décembre 1891.

- 4 humanistes au service des aveugles -

Louis Braille (1809-1852)

Louis Braille est né le 4 janvier 1809 dans la commune de Coupvray (Seine et Marne), à une quarantaine de kilomètres de Paris.

Son père est bourrelier. A l'âge de 3 ans, il se blesse gravement à un œil en jouant dans l'échoppe de son père, et perd la vue progressivement.

Malgré son handicap, il suit les cours de l'école primaire de son village où il se distingue par son intelligence et sa mémoire remarquable. Ses parents décident de l'inscrire à l'Institution Royale des Jeunes Aveugles, à Paris. Il y entre le 15 février 1819, alors tout juste âgé de 10 ans. A l'époque, l'Institution Royale occupe un bâtiment, aujourd'hui disparu, situé dans le 5ème arrondissement de Paris. Les locaux sont exigus, humides, insuffisamment chauffés, insalubres : certains attribuent au séjour dans ces lieux la responsabilité de la tuberculose qui devait emporter Louis Braille.

En 1821, lorsque **Charles Barbier de La Serre** présente au directeur de l'Institution Royale des Jeunes Aveugles son système « d'écriture nocturne » destiné à l'origine à être utilisé dans l'obscurité par l'armée, puis « adapté » par son inventeur à l'usage des aveugles, Louis Braille, qui n'a que 12 ans, s'en empare. Il constate les défauts présentés par ce système, pourtant révolutionnaire si on le compare à l'ancienne méthode de gaufrage des caractères ordinaires utilisée depuis 1784 par **Valentin Haüy**. En effet le système « Barbier » repose sur un comptage de points. Il est phonétique, ne comporte ni grammaire, ni ponctuation et n'autorise pas l'écriture des mathématiques ou de la musique. Louis Braille est un élève studieux pendant la journée. C'est donc la nuit, et pendant ses vacances d'été à Coupvray, qu'il se consacre à ses recherches et à ses expérimentations.

Dès la fin de 1824, alors qu'il n'a pas seize ans, il met au point son propre système alphabétique.

En 1828, nommé professeur à 19 ans, il prend en charge des classes d'enseignement général et de musique pour des enfants voyants et aveugles.

Il rédige un « procédé pour écrire les paroles, la musique et le plain-chant au moyen de points à l'usage des aveugles et disposés pour eux », qui paraît en 1829. Le « système braille » était né. Son élaboration définitive utilisée depuis plus de cent soixante dix ans, date de 1837, année où Louis Braille publie la deuxième édition de son ouvrage.

Malade dès l'âge de 26 ans, il ressent les premiers accès de la tuberculose qui devait l'emporter. En 1840, il ne donne plus que des leçons de musique.

Il meurt le 6 janvier 1852 dans le bâtiment actuel de l'Institut National des Jeunes Aveugles, boulevard des Invalides à Paris et est enterré à Coupvray.

Ses cendres reposent au Panthéon depuis 1952.

Valentin Haüy (1745-1822)

Premier instituteur des aveugles

Valentin Haüy nait le 13 novembre 1745 à Saint-Just-en-Chaussée, petit bourg du sud de la Picardie, dans une famille de tisserands aisés.

Il fait des études classiques à Paris, où il apprend le latin, le grec, l'hébreu, et une dizaine de langues vivantes.

Ses contemporains s'apitoient volontiers sur les malheurs de l'humanité : Jean-Jacques Rousseau met la sensibilité à la mode et **Diderot** attire l'attention du grand public et des lettrés en publiant sa **"Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient".** Valentin Haüy est un homme de son temps : il s'intéresse d'abord aux sourds-muets et à l'œuvre de l'abbé de l'Epée qui commence à obtenir des résultats encourageants dans l'école qu'il vient de fonder. Il se penche sur le sort des aveugles à la suite d'un choc émotionnel ressenti lors d'un triste spectacle qui met en scène dix aveugles mendiant à la foire Saint-Ovide (1771). Valentin Haüy décide alors de fonder une école pour les aveugles à l'image de celle de l'abbé de l'Epée pour les sourds-muets.

Tout d'abord il imagine de gaufrer les lettres de l'alphabet ordinaire pour les rendre sensibles au toucher et fait réaliser des caractères agrandis, en relief et mobiles, sur papier cartonné. En 1784, il entreprend avec succès d'instruire un jeune homme aveugle et propose un « plan d'éducation à l'usage des aveugles » à la Société Philanthropique, créée en 1780, qui patronne douze enfants aveugles. En 1785, celle-ci lui en confie l'instruction : « L'institution des Enfants Aveugles » est née.

Valentin Haüy, « premier instituteur des aveugles », reste jusqu'en février 1802 à la tête de son école, nationalisée en 1791 par l'Assemblée constituante, puis rattachée en 1800 à l'hospice des Quinze-Vingts. L'école reprend son autonomie sous la Restauration, en 1815, sous le nom d'Institution Royale des Jeunes Aveugles, avant de devenir l'Institut National des Jeunes Aveugles (INJA).

Poursuivant sa vocation d'instituteur des aveugles, Valentin Haüy crée à Paris, en 1803, une école privée pour aveugles, « le Musée des Aveugles ».

Sa réputation ayant franchi les frontières, Alexandre 1er, Tsar de Russie, lui fait savoir qu'il souhaite sa venue à Saint-Pétersbourg pour y créer une institution pour jeunes aveugles. Valentin Haüy s'y rend en 1806 et y reste onze ans à la tête de l'école qu'il y avait créée.

Rentré à Paris en 1817, il y meurt le 19 mars 1822, à l'âge de 77 ans.

Nicolas Marie Charles Barbier de La Serre (1767-1841)

Précurseur du Braille

Nicolas Marie Charles Barbier de La Serre est né à Valenciennes le 18 mai 1767. Son père, contrôleur des Fermes du roi, le fait admettre en 1782 dans une école militaire, dont il sort officier d'artillerie. Quand la Révolution éclate, il émigre en Amérique où il exerce le métier d'arpenteur.

Revenu en France, il se passionne pour les questions d'écriture rapide et secrète. En 1808, il publie un « Tableau d'expédiographie » et l'année suivante, « Les principes d'expéditive française pour écrire aussi vite que la parole ».

Dans ce traité de 1809, **il n'est nullement question d'aveugles, mais de la façon de tracer au canif une écriture simple, lisible dans le noir et déchiffrable à l'aide des doigts, utilisable par conséquent par les officiers en campagne désireux de rédiger ou de lire, dans l'obscurité, des messages codés**. Ce système est appelé « écriture nocturne » et connut différentes variantes.

Ce n'est qu'en 1819 que Charles Barbier de La Serre, lors d'une exposition de ses techniques (et d'une machine qu'il a conçue) au Musée des Produits de l'Industrie, à Paris, **s'avise des avantages que les aveugles pourraient tirer de son système**. Ceux-ci en effet à cette époque apprennent à lire avec la méthode mise au point en 1784 par Valentin Haüy : des caractères ordinaires simplement agrandis, en relief et ne peuvent écrire qu'en composant à la façon d'un typographe.

Il conçoit alors un nouveau système à l'usage des aveugles qu'il présente en 1821 au directeur de l'Institution Royale des Jeunes Aveugles. Ce système est adopté par l'Institution et soulève dans un premier temps l'enthousiasme des étudiants, en particulier de Louis Braille alors âgé de 12 ans. Cependant, le système proposé par Charles Barbier de La Serre, certes plus adapté aux aveugles que le système « Valentin Haüy », comporte **d'importants défauts** : il ne permet qu'une écriture phonétique, ne prend en compte ni la grammaire, ni la ponctuation, ni les chiffres et demeure relativement complexe, basée sur un comptage de points et **non sur l'idée qu'un ensemble de points peut former une image « lisible » au toucher.**

Charles Barbier de La Serre ne souhaitera pas faire évoluer sa méthode, selon les suggestions des élèves de l'Institution et en particulier de Louis Braille. Il s'intéressera plus tard aux sourds muets, puis aux enfants des écoles maternelles.

Il meurt le 29 avril 1841.

Maurice de La Sizeranne (1857-1924)

Fondateur de l'Association Valentin Haüy

Louis Maurice Monier de La Sizeranne est né à Tain, petite ville de la Drôme située sur la rive gauche du Rhône, le 30 juillet 1857. Il a neuf ans lorsqu'il perd la vue dans un accident de jeu. Elève à l'Institut National des Jeunes Aveugles, il s'y distingue par ses aptitudes musicales et y est nommé professeur de musique en 1878.

C'est aussi en 1878 que se tient à Paris un important Congrès Universel pour l'Amélioration du sort des aveugles et des sourds muets. Celle-ci reconnaît la suprématie de l'écriture braille du français et pose la question de l'unification de la pratique du braille abrégé. **Passionné par ce problème, Maurice de La Sizeranne travaille à la conception d'une nouvelle méthode abréviative de l'écriture braille. En 1880, il renonce à toute activité professionnelle pour se consacrer à son œuvre : l'abrégé orthographique français est publié deux ans plus tard.**

Décidé à se consacrer entièrement à la cause des aveugles, **il constate que, malgré les indéniables progrès réalisés dans l'éducation des jeunes aveugles depuis un siècle, ceux-ci se trouvent, à la sortie de l'école, abandonnés à eux-mêmes et privés de toute information qui leur permettrait de s'insérer dans le monde du travail.**

Dès lors, **il prend un certain nombre d'initiatives pour remédier à cet état de fait**. Tout d'abord il crée trois périodiques : « Le Louis Braille » et « Le Valentin Haüy » en 1883, « La revue braille » en 1884. Puis il crée en 1886 une bibliothèque braille, constituée d'abord de sa bibliothèque personnelle, et qui sera complétée par une bibliothèque braille musicale. Il réunit périodiquement chez lui diverses personnalités susceptibles de s'intéresser au sort des aveugles : professeurs de l'INJA, inventeurs d'appareils et de systèmes, directeurs des écoles de province ou d'institutions étrangères… C'est au cours de l'une de ces réunions que furent jetées les bases de cette œuvre qui allait devenir l'Association Valentin Haüy. Le 28 janvier 1889, il fonde l'Association Valentin Haüy. L'Association sera reconnue d'utilité publique le 1er décembre 1891.

Grâce à son dévouement inlassable, à son sens de l'organisation, à de multiples réalisations dans les domaines de l'action culturelle et de l'action sociale, en 28 ans de mandat effectif comme Secrétaire Général de l'Association Valentin Haüy, **Maurice de La Sizeranne réalisera une œuvre dont la renommée dans le monde des aveugles s'étendra au-delà des frontières**. A la suite d'une congestion cérébrale, il abandonne son poste en 1917 et se retire dans sa province natale. Partiellement rétabli, il continue à suivre l'évolution de l'Association jusqu'à sa mort, le 13 janvier 1924.